

**RAPPORT ANNUEL 2013
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CARMIGNAC EMERGENTS**

(Opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2013)



24, place Vendôme 75001 Paris – Tél. : 01 42 86 53 35 – Fax : 01 42 86 52 10
Société anonyme. Société de Gestion de portefeuille (agrément n° GP 9708 du 13/03/97),
au capital de 15 000 000 euros, RCS Paris B 349 501 676
www.carmignac.fr

CABINET VIZZAVONA

22, avenue Bugeaud – 75116 PARIS

Tél. 01 47 27 26 17- Fax 01 47 27 26 18

KPMG AUDIT

1, Cours Valmy, 92923 Paris La défense cedex

Tél. 01 55 68 68 68- Fax 01 55 68 73 00

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CARMIGNAC EMERGENTS**

**Rapport du Commissaires aux Comptes
Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'organe de direction de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement **CARMIGNAC EMERGENTS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, concernant l'incidence du changement de réglementation comptable sur la présentation des comptes annuels.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPC et décrits dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, nous avons notamment vérifié la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense et Paris, le 4 mars 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Isabelle Bousquié
Associé

Cabinet Vizzavona



Robert Mirri
Associé

■ Caractéristiques de l'OPC

Classification

Actions internationales.

Modalités de détermination et affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables	Parts acc	Parts inc
Affectation du résultat net	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	(à compter du 1 ^{er} janvier 2013) Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la société de gestion

Pays où le Fonds est autorisé à la commercialisation

Parts A : Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Italie, Espagne, France, Suisse et Suède.

Parts GBP : Angleterre et France.

Objectif de gestion

Le fonds est géré de manière discrétionnaire avec une politique d'allocation d'actif investi en valeurs des pays émergents et portée essentiellement sur les actions sans écarter les obligations des pays émergents.

La gestion vise à surperformer l'indicateur de référence : le MSCI EM NR (USD) (depuis le 1^{er} janvier 2013), avec une volatilité inférieure à ce dernier.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice des marchés émergents MSCI EM NR (USD), calculé dividendes nets réinvestis. Il est calculé en dollars par MSCI, puis converti en euros (code Bloomberg NDUEEGF).

Cet indice ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds.

Stratégie d'investissement

Stratégies utilisées

La politique de gestion se veut dynamique portant essentiellement sur les actions sans exclure d'autres valeurs mobilières des places financières des pays émergents.

La stratégie d'investissement se fait sans contrainte a priori d'allocation par zone, secteur, type ou taille de valeurs.

La répartition du portefeuille entre les différentes classes d'actifs et catégories d'OPCVM (actions, diversifiés, obligataires, monétaires...) basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macroéconomique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.), pourra varier en fonction des anticipations du gérant.

Le choix des actions est déterminé par les études financières, les réunions organisées par les sociétés, les visites à ces mêmes sociétés et les nouvelles au quotidien. Les critères retenus sont selon les cas, en particulier la valeur d'actif, le rendement, la croissance, la qualité des dirigeants.

La gestion du fonds étant active et discrétionnaire, l'allocation d'actifs pourra différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence. De la même façon, le portefeuille constitué dans chacune des classes d'actifs, basé sur une analyse financière approfondie, pourra différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels ou de notation ou de maturité, des pondérations de l'indicateur de référence.

Descriptif des catégories d'actif

Dans tous les cas, au moins 2/3 des actions et obligations seront émis par des sociétés ou des émetteurs ayant leur siège ou exerçant une partie prépondérante de leur activité dans des pays émergents tels qu'ils sont définis dans l'indice de référence MSCI EM NR (USD).

Actions

Sous réserve des maxima réglementaires, Carmignac Emergents est exposé en permanence à hauteur de 60% de l'actif au moins en actions.

L'investissement de l'actif net du FCP pourra concerner les petites, moyennes et grandes capitalisations et tous secteurs.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

En vue de permettre au gérant une diversification du portefeuille, l'actif du FCP pourra être investi à hauteur de 40% maximum de l'actif net en obligations à taux fixe, en instruments du marché monétaires, et en obligations à taux variables et indexées sur l'inflation de la zone des pays émergents.

La gestion du fonds étant discrétionnaire, la répartition sera sans contrainte a priori.

Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des obligations dont la notation pourra être inférieure à « investment grade ».

La moyenne pondérée des notations des encours obligataires détenus par le fonds au travers des OPCVM ou en direct sera au moins « investment grade » (c'est à dire notés BBB-/Baa3 minimum par au moins une des agences de notation (Standard and Poor's, Moody's, ..).

Aucune contrainte n'est imposée sur la duration, la sensibilité et la répartition entre dette privée et publique des titres choisis.

OPCVM et Fonds d'investissement

Le fonds pourra investir jusqu'à 10% de l'actif net en OPCVM.

Le fonds pourra investir dans des OPCVM gérés par Carmignac Gestion.

Le gérant se réserve, le cas échéant, la possibilité d'investir dans des OPCVM monétaires pour des besoins de trésorerie.

Les investissements seront effectués, dans la limite des maxima réglementaires :

- aux OPCVM conformes à la directive européenne, de droit français ou étranger ;
- le cas échéant, aux OPCVM de droit français ou étranger non conformes à la directive européenne, mais respectant les critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Trackers ou exchange traded funds (ETF)

Le FCP peut avoir recours aux « trackers », supports indiciels cotés et « exchange traded funds ».

Instruments dérivés

Le gérant pourra investir dans des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux, réglementés ou de gré à gré.

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, taux, actions (tous types de capitalisations), change,

titres et valeurs mobilières assimilés, ETF, ou indices sur les catégories d'actifs éligibles dans le but de réaliser l'objectif de gestion .

Le gérant prendra des positions en vue de couvrir les parts libellées en devises autres que l'euro contre le risque de change en utilisant des contrats de change à terme ferme de gré à gré.

Les opérations sur les marchés dérivés sont effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif du fonds.

Les instruments dérivés pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de « *Best Execution/Best Selection* » et à la procédure d'agrément de nouvelles contreparties.

Titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles de la zone Europe et/ou internationale et notamment dans ce dernier cas sur les pays émergents.

Le gérant peut investir sur des titres intégrant des dérivés (notamment warrants, credit link note, EMTN, bon de souscription, p-notes) négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux, réglementés ou de gré à gré.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra pas dépasser plus de 20% de l'actif net.

Dépôts et liquidités

Le FCP pourra avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPCVM sous-jacents. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit. Ce type d'opération sera utilisé de manière exceptionnelle.

Le FCP pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs.

Le prêt d'espèces est prohibé.

Emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours de manière ponctuelle à des emprunts d'espèces, notamment, en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPCVM sous-jacents. Ces opérations seront réalisées dans les limites réglementaires.

Acquisition et cession temporaire de titre

Le FCP pourra effectuer des opérations d'acquisition/cession temporaire de titres, afin d'optimiser les revenus de l'OPCVM, placer sa trésorerie ou ajuster le portefeuille aux variations d'encours. Le FCP réalisera des opérations suivantes :

- Prise et mise en pensions de titres ;
- Prêt/Emprunt des titres.

Les opérations éventuelles d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront toutes réalisées dans des conditions de marché et dans les limites réglementaires. Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Gestion des garanties financières ».

Gestion des garanties financières

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et les opérations d'acquisition/cession temporaire des titres, le FCP peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire l'exposition du FCP au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Le risque de contrepartie dans des transactions sur instruments dérivés de gré à gré combiné à celui résultant des opérations d'acquisition/cession temporaire de titres, ne peut excéder 10% des actifs nets du FCP lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

A cet égard, toute garantie financière (collateral) reçue et servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectera les éléments suivants :

- elle est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondiale ;
- elle est détenue auprès du Dépositaire de l'OPCVM ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières ;
- elles respecteront à tout moment, conformément à la réglementation en vigueur, les critères en terme de liquidité, d'évaluation, de qualité de crédit des émetteurs, corrélation et diversification avec une exposition à un émetteur donné de maximum 20% de l'actif net.
- les garanties financières en espèces seront majoritairement placées en dépôts auprès d'entités éligibles et/ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension, et dans une moindre mesure en obligations d'Etat de haute qualité et en OPCVM monétaires à court terme.

Les obligations d'Etat reçues en garantie financière feront l'objet d'une décote comprise entre 1 et 10%.

Profil de risque

Le fonds sera investi dans des instruments financiers et le cas échéant dans des OPCVM sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments financiers et OPCVM connaîtront les évolutions et aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de Carmignac Gestion, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

Risque lié aux pays émergents : la valeur liquidative peut connaître une variation élevée en raison d'un investissement au minimum de 2/3 en actions sur les marchés des pays émergents, sur lesquels les variations de cours peuvent être élevées et dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de perte en capital : le portefeuille est géré de façon discrétionnaire et ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

Risque action : le fonds étant exposé au minimum à 60% en actions, la valeur liquidative du fonds peut baisser en cas de baisse des marchés actions.

Risque de change : le risque de change est lié à l'exposition, via ses investissements et par ses interventions sur les instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du fonds. Pour les parts libellées dans une devise autre que l'euro, le risque de change lié à la variation de l'euro par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de la couverture systématique. Cette couverture peut générer un écart de performance entre les parts en devises différentes.

Risque de taux d'intérêt : le fonds est exposé au risque de taux d'intérêt des marchés de la zone des pays émergents de 0% à 40% de l'actif net via des investissements dans des instruments financiers. La valeur liquidative du fonds peut baisser.

Risque de crédit : le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des obligations dont la notation pourra être inférieure à « investment grade ». La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds au travers des OPCVM ou en direct sera au moins « investment grade » (c'est à dire notée BBB-/Baa3 minimum par au moins une des agences de notation (Standard and Poor's, Moody's, ...). La valeur liquidative du fonds peut baisser.

Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme : le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, dans la limite d'une fois son actif. Le fonds peut donc être exposé jusqu'à 200% de son actif aux marchés actions, ce qui peut induire un risque de baisse complémentaire proportionnel de la valeur liquidative du fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le fonds est investi. En cas de recours ponctuel à des titres intégrant des dérivés, le risque lié à ce type d'investissement sera limité au montant investi pour l'achat des titres à dérivés intégrés.

Risque lié à la capitalisation: les investissements du fonds sont possibles sur les actions de petites et moyennes capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le FCP peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : la gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance du FCP dépendra des sociétés sélectionnées par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

Risque de contrepartie : le risque de contrepartie résulte de tous les contrats financiers de gré à gré conclus avec la même contrepartie, tels que les opérations d'acquisition/cession temporaire des titres et tout autre contrat dérivé conclu de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte pour l'OPCVM résultant du fait que la contrepartie à une opération peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Pour réduire l'exposition de l'OPCVM au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer une garantie au bénéfice de l'OPCVM.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Les parts de ce fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S.person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Par ailleurs, les parts de ce fonds ne peuvent pas non plus être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux « US persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)».

En dehors de cette exception, le FCP est ouvert à tous souscripteurs, hormis les parts libellées en livres Sterling qui sont réservées aux investisseurs résidant au Royaume-Uni, en Suisse et au Luxembourg.

Le fonds étant largement investi sur des valeurs des pays émergents (tous types de capitalisations), s'adresse à tous types d'investisseurs personnes physiques et personnes morales souhaitant diversifier leur investissement sur des valeurs étrangères.

Du fait de l'exposition du fonds sur le marché des actions, la durée recommandée de placement est supérieure à 5 ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins d'argent actuels

et à 5 ans mais également de son souhait ou non de prendre des risques. Il est recommandé au porteur de s'enquérir des conseils d'un professionnel afin de diversifier ses placements et de déterminer la proportion du portefeuille financier ou de son patrimoine à investir dans ce FCP. Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

■ Politique d'investissement

Rapport de gestion

Au terme d'une année difficile sur les marchés émergents dans leur ensemble, Carmignac Emergents enregistre une performance de -6,17%, légèrement supérieure à son indicateur de référence, en repli de -6,81%. Notre portefeuille a sensiblement bénéficié de ses valeurs technologiques, qui contribuent à hauteur de 4,48% à la performance du fonds. Ainsi, nos sociétés d'internet chinoises Baidu.com, Yandex en Russie, Check Point Software et Mediatek, respectivement en Israël et à Taïwan, comptent parmi les meilleures progressions sur l'ensemble de l'exercice. Notre positionnement sur le segment de la consommation discrétionnaire, notamment en Chine, a également été récompensé. Nos valeurs de casinos, à l'instar de Las Vegas Sands, et notre société de restauration rapide, Yum! Brands, se sont sensiblement appréciées. Toutefois, Carmignac Emergents s'inscrit en territoire négatif, le portefeuille ayant sensiblement souffert en début de période de ses investissements dans les mines d'or. Nous avons cédé nos titres aurifères en milieu de période, et réexposé au cours de ces derniers mois notre portefeuille aux valeurs de matériaux et de produits chimiques au Mexique, à l'instar de Grupo Mexico et Mexichem ainsi qu'en Arabie Saoudite, avec la société Saudi Basic Industries Corp. Notre portefeuille a également souffert de la performance décevante de sa sélection de valeurs de consommation de base, dont notamment Shoprite Holdings en Afrique du Sud, LG Household en Corée du Sud et CP All en Thaïlande. Au regard des valorisations que nous jugeons à présent élevées, nous avons décidé de prendre des profits sur ce segment au cours du second semestre et réduire ainsi significativement notre exposition. Dans ce contexte baissier, nos valeurs financières ont pesé sur la performance absolue du Fonds, mais nous ont toutefois aidés en relatif. A cet égard, nous pouvons saluer quelques belles progressions, à l'instar d'Emaar Properties, société immobilière présente aux Emirats Arabes Unis et de nos banques Grupo Banorte (Mexique) et Erste Bank (République Tchèque). De la même manière, notre positionnement dans le secteur de l'énergie, notamment au travers des titres Afren, Eurasia Drilling et Noble Energy, nous a été favorable face à notre indice. Au cours du second semestre, nous avons procédé à des ajustements forts du portefeuille, renforçant notre allocation aux valeurs sensibles aux cycles économiques. Nous avons ainsi introduit en portefeuille des valeurs industrielles, à l'instar de Fanuc, Embraer ou bien encore Globaltrans, offrant des belles perspectives de long terme. En terme géographique, la Chine et le Mexique constituent nos deux plus importantes pondérations. Ces pays devraient bénéficier de réformes structurelles, offrant des opportunités d'investissement. Au regard des élections à venir et de meilleures perspectives économiques, l'Inde constitue à présent notre troisième plus forte pondération. Nos stratégies dérivées sur indice ont globalement pénalisé la performance du Fonds en affichant une contribution négative de -0,67%. Nos stratégies sur les devises nous ont, en revanche, été favorables et contribuent à hauteur de +0,43%. Notre exposition aux actions a été gérée activement au cours de la période.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

■ Informations réglementaires

Politique de sélection des intermédiaires

« En sa qualité de société de gestion, Carmignac Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, Carmignac Gestion a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.carmignac.com » Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

Au regard des critères ESG, notre fonds dispose d'un score supérieur à celui de son indicateur de référence. Le fonds se différencie notamment par son score sur le critère de l'environnement. Notons à cet égard que les critères liés à l'émission de carbone et au traitement des déchets affichent des scores significatifs. En termes sectoriels, nos investissements dans les secteurs de l'énergie, des financières, de la consommation de base, des matériaux et des télécommunications affichent des scores supérieurs à ceux de l'indicateur de référence. Nous maintiendrons notre vigilance sur ces critères à la fois sociaux et environnementaux dans les mois à venir.

Méthode de calcul du risque global

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

Vie de l'OPCVM

Janvier 2013 :

- Mise à jour de l'indicateur (dividendes réinvestis) de référence et codes Bloomberg ;
- Mise à jour des références réglementaires, vocabulaire ;
- Définition des ressortissants US : ajout des critères FATCA ;
- Suppression de l'heure de pré centralisation par Carmignac Gestion ;
- Mise à jour de l'heure d'évaluation des taux de change ;
- Mise à jour de la définition des sommes distribuables.

Juin 2013 :

- Le montant minimum initial ne s'applique pas au groupe Carmignac ;
- La centralisation des ordres : uniquement Caceis Bank France - retrait de Carmignac Gestion ;
- Redéfinition des instruments dérivés : redéfinition des warrants versus/titres intégrant des dérivés pour ne pas limiter les P notes et les warrants à 10% ;
- Le niveau des dérivés intégrés a été revu à la hausse 20% au lieu de 10% ;
- Ajout du risque de contrepartie ;
- Mise à jour des règles ESMA en matière des garanties financières et les cessions temporaires de titres ;
- Précision sur le centralisateur unique : Caceis Bank France ;
- Augmentation de 10 à 20% de la possibilité d'investir dans des participations notes.

Novembre 2013 :

- Changement de la nomenclature des parts ;
- Rebalancement sur une fréquence trimestrielle plutôt qu'annuelle des indices composites ;
- Nom des agences de notation supprimé des prospectus ;
- Modification des nomenclatures des OPCVM/OPC suite à la Directive AIFM ;
- Suppression des titres au nominatif pur.

COMPTES ANNUELS DE CARMIGNAC EMERGENTS

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis d'une part conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, plus précisément l'Ordonnance N°2011-915 du 01/08/2011 qui a introduit la modification du périmètre des sommes distribuables dans les OPC avec la distribution possible des plus et moins-values nettes réalisées, et d'autre part selon les mêmes méthodes d'évaluation que ceux de l'exercice précédent.

BILAN DE CARMIGNAC EMERGENTS

ACTIF

	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	1 696 564 242,04	2 208 312 170,72
Actions et valeurs assimilées	1 696 517 333,43	2 208 312 170,72
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 696 517 333,43	2 208 312 170,72
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>		
<i>Autres titres de créances</i>		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale		
OPC réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT		
Fonds d'investissement et FCC cotés		
Fonds d'investissement et FCC non cotés		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	46 908,61	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	46 908,61	
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	206 848 581,43	33 286 922,00
Opérations de change à terme de devises	186 142 128,95	22 555 643,74
Autres	20 706 452,48	10 731 278,26
Comptes financiers	6 278 901,28	20 763 861,26
Liquidités	6 278 901,28	20 763 861,26
Total de l'actif	1 909 691 724,75	2 262 362 953,98

BILAN DE CARMIGNAC EMERGENTS

PASSIF

	31/12/2013	31/12/2012
Capitaux propres		
Capital	1 571 064 065,59	2 211 300 513,23
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	132 523 894,47	
Résultat de l'exercice (a, b)	5 616 838,09	-13 559 842,74
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	1 709 204 798,15	2 197 740 670,49
Instruments financiers	46 908,62	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	46 908,62	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	46 908,62	
Autres opérations		
Dettes	192 634 370,29	64 601 470,82
Opérations de change à terme de devises	183 012 332,92	22 596 814,24
Autres	9 622 037,37	42 004 656,58
Comptes financiers	7 805 647,69	20 812,67
Concours bancaires courants	7 805 647,69	20 812,67
Emprunts		
Total du passif	1 909 691 724,75	2 262 362 953,98

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS BILAN DE CARMIGNAC EMERGENTS

	31/12/2013	31/12/2012
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
HKF HS CHINA EN 0114	90 238 667,95	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT DE CARMIGNAC EMERGENTS

	31/12/2013	31/12/2012
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 562,35	8 953,83
Produits sur actions et valeurs assimilées	36 829 141,58	35 514 376,97
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
Total (1)	36 830 703,93	35 523 330,80
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	46 956,29	60 838,78
Autres charges financières		
Total (2)	46 956,29	60 838,78
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	36 783 747,64	35 462 492,02
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	30 210 073,50	48 052 063,08
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 573 674,14	-12 589 571,06
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-956 833,85	-970 271,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	-2,20	
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	5 616 838,09	-13 559 842,74

■ Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPCVM.

L'article 18 de l'ordonnance 2011-915 prévoit la possibilité de distribuer des plus-values nettes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Le plan comptable des OPCVM a été modifié pour tenir compte de cette nouvelle possibilité. Les changements portent sur la définition des sommes distribuables. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais s'ajoutent au résultat net pour déterminer les sommes distribuables.

Les données des exercices précédents n'ont pas fait l'objet de retraitement.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

A- Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

1. Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

2. Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

3. Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

4. Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

5. OPCVM détenus :

Les parts ou actions d'OPCVM seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

6. Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

7. Instruments financiers à terme :

7.1 Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

7.2 Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

7.2.1 Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

7.2.2 Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Instruments financiers :

LIBELLE	DESCRIPTION
HKF HS CHINA EN 0114	Future sur HSCEI HANG SENG CHINA ENTERPRISES INDEX

B- Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPCVM.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué est le suivant :

PART A EUR acc : 1.50% TTC de l'actif net jour,
PART I GBP acc Hdg : 0.85% TTC de l'actif net jour,
PART E EUR acc : 2.25% TTC de l'actif net jour,
PART A CHF acc Hdg : 1.50% TTC de l'actif net jour,
PART A USD acc Hdg : 1.50% TTC de l'actif net jour,
PART D EUR inc : 1.50% TTC de l'actif net jour,
PART D GBP inc Hdg : 1% de TTC de l'actif net jour.

Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et son indicateur de référence, sur l'année civile. L'indicateur de référence est l'indice MSCI Emerging Markets NR calcule dividendes nets réinvestis.

La performance du fonds commun de placement est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative.

Si, sur l'année civile, la performance du fonds commun de placement (calculée coupon brut réinvesti) est positive et supérieure à son indicateur de référence, la part variable des frais de gestion représentera 20% de la différence entre la performance du fonds commun de placement et cet indicateur de référence.

Si, sur l'année civile, la performance du fonds commun de placement est inférieure à son indicateur de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle. Si en cours d'année, la performance du fonds commun de placement, depuis le début de l'année civile est positive et supérieure à son indicateur de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative. Dans le cas d'une sous-performance du fonds commun de placement par rapport à son indicateur de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de chaque année civile que si sur l'année écoulée, la performance du fonds commun de placement est positive et supérieure à son indicateur de référence. Elle est prélevée annuellement sur la dernière valeur liquidative du mois de décembre par la société de gestion. Ces frais (partie fixe et éventuellement partie variable) seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

C- Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes distribuables	Parts : A EUR acc , E EUR acc, I GBP acc Hdg, A CHF acc Hdg, A USD acc Hdg,	Parts : D EUR inc, D GBP inc Hdg
Affectation du résultat net	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution totale, ou report d'une partie sur décision de la société de gestion

EVOLUTION DE L'ACTIF NET DE CARMIGNAC EMERGENTS

	31/12/2013	31/12/2012
Actif net en début d'exercice	2 197 740 670,49	1 711 245 459,43
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	735 748 645,68	850 608 995,25
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 069 226 521,96	-667 001 935,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	330 836 020,90	120 191 791,99
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-131 071 644,11	-112 590 314,05
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	69 862 580,52	39 533 642,14
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-77 391 195,20	-35 683 239,06
Frais de transactions	-15 005 230,29	-8 485 869,16
Différences de change	-108 236 844,32	-32 427 126,65
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-230 578 657,89	348 782 609,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	370 477 561,28	601 056 219,17
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-601 056 219,17	-252 273 610,17
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-46 908,61	-3 843 772,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-46 908,61	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		-3 843 772,25
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 573 674,14	-12 589 571,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-2,20	
Autres éléments *	211,00	
Actif net en fin d'exercice	1 709 204 798,15	2 197 740 670,49

* régularisation compte frais de gestion variable.

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE CARMIGNAC EMERGENTS

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances		
PASSIF		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
HORS-BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
Actions	90 238 667,95	5,28
TOTAL Autres opérations	90 238 667,95	5,28

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC EMERGENTS

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%
Actif						
Dépôts						
Obligations et valeurs assimilées						
Titres de créances						
Opérations temporaires sur titres						
Comptes financiers	6 278 901,28	0,37				
Passif						
Opérations temporaires sur titres						
Comptes financiers	7 805 647,69	0,46				
Hors-bilan						
Opérations de couverture						
Autres opérations						

]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif				
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				
Passif				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC EMERGENTS

	USD		HKD		MXN		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	740 471 131,93	43,32	133 805 514,98	7,83	134 410 743,18	7,86	606 984 108,82	35,51
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	179 055 616,33	10,48	7 598 661,13	0,44	87 417,13	0,01	10 407 529,82	0,61
Comptes financiers							39 236,55	
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	997 823,51	0,06					126 691 969,12	7,41
Comptes financiers	864 398,68	0,05	6 827 980,18	0,40	79 897,08		33 371,75	
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations			90 238 667,95	5,28				

CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE DE CARMIGNAC EMERGENTS

	Nature de débit/crédit	31/12/2013
Créances	Achat à terme de devise	186 142 128,95
	Ventes à règlement différé	9 946 393,44
	Souscriptions à recevoir	1 019 987,51
	Dépôts de garantie en espèces	6 622 333,70
	Coupons et dividendes en espèces	3 117 737,83
Total des créances		206 848 581,43
Dettes	Fonds à verser sur achat à terme de devises	- 183 012 332,92
	Achats à règlement différé	- 1 283 005,02
	Rachats à payer	- 4 412 809,87
	Frais de gestion	- 351 288,15
	Frais de gestion variable	- 293,88
	Déposit	- 2 960 000,00
	Autres dettes	- 614 640,45
Total des dettes		- 192 634 370,29

NOMBRE DE TITRE EMIS OU RACHETES DE CARMIGNAC EMERGENTS

	En parts	En montant
Part A EUR acc		
Parts souscrites durant l'exercice	906 715,078	664 647 226,01
Parts rachetées durant l'exercice	-1 455 169,032	-1 037 167 702,14
Solde net des souscriptions/rachats	-548 453,954	-372 520 476,13
Part A CHF acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	63 280,098	5 476 216,69
Parts rachetées durant l'exercice	-67 526,050	-5 421 406,43
Solde net des souscriptions/rachats	-4 245,952	54 810,26
Part I GBP acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	75 447,167	8 305 915,12
Parts rachetées durant l'exercice	-144 414,977	-15 212 915,00
Solde net des souscriptions/rachats	-68 967,810	-6 906 999,88
Part A USD acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	642 834,504	48 345 369,08
Parts rachetées durant l'exercice	-72 886,344	-5 468 974,22
Solde net des souscriptions/rachats	569 948,160	42 876 394,86
Part E EUR acc		
Parts souscrites durant l'exercice	59 649,350	6 789 665,57
Parts rachetées durant l'exercice	-47 327,696	-5 181 396,07
Solde net des souscriptions/rachats	12 321,654	1 608 269,50
Part D EUR inc		
Parts souscrites durant l'exercice	21 198,567	2 184 253,21
Parts rachetées durant l'exercice	-6 819,587	-686 022,00
Solde net des souscriptions/rachats	14 378,980	1 498 231,21
Part D GBP inc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-690,000	-88 106,10
Solde net des souscriptions/rachats	-690,000	-88 106,10

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT DE CARMIGNAC EMERGENTS

	En montant
Part A EUR acc Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part A CHF acc Hdg Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part I GBP acc Hdg Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part A USD acc Hdg Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part E EUR acc Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part D EUR inc Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	
Part D GBP inc Hdg Commissions de rachat acquises Commissions de souscription acquises Total des commissions acquises	

FRAIS DE GESTION DE CARMIGNAC EMERGENTS

	31/12/2013
Part A EUR acc Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 29 512 350,44 1,50
Part A CHF acc Hdg Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 123 822,01 1,50
Part I GBP acc Hdg Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 83 786,18 0,85 0,01
Part A USD acc Hdg Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 242 411,09 1,50
Part E EUR acc Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables Rétrocessions des frais de gestion	 227 241,51 2,25

FRAIS DE GESTION DE CARMIGNAC EMERGENTS

	31/12/2013
Part D EUR inc	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	20 253,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part D GBP inc Hdg	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	208,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES DE CARMIGNAC EMERGENTS

Garanties reçues par l'OPCVM

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

**VALEURS BOURSIERES DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE
DE CARMIGNAC EMERGENTS**

	31/12/2013
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

VALEURS BOURSIERES DES TITRES CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE DE CARMIGNAC EMERGENTS

31/12/2013

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
---	--

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE DE CARMIGNAC EMERGENTS

	Code Isin	Libellés	31/12/2013
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

ACOMPTES SUR RÉSULTAT VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE DE CARMIGNAC EMERGENTS

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Acomptes	31/10/2013	D GBP inc Hdg	2,20	0,22		0,11

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT DE CARMIGNAC EMERGENTS

	31/12/2013	31/12/2012
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	5 616 838,09	-13 559 842,74
Total	5 616 838,09	-13 559 842,74

	31/12/2013	31/12/2012
Part A EUR acc		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	5 503 301,62	-13 242 822,00
Total	5 503 301,62	-13 242 822,00

	31/12/2013	31/12/2012
Part A CHF acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	18 526,23	-21 879,91
Total	18 526,23	-21 879,91

	31/12/2013	31/12/2012
Part I GBP acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	41 696,92	-116 374,50
Total	41 696,92	-116 374,50

	31/12/2013	31/12/2012
Part A USD acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	89 246,29	-23 130,10
Total	89 246,29	-23 130,10

**TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE
AU RÉSULTAT DE CARMIGNAC EMERGENTS**

	31/12/2013	31/12/2012
Part E EUR acc		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-40 253,64	-150 040,38
Total	-40 253,64	-150 040,38

	31/12/2013	31/12/2012
Part D EUR inc		
Affectation		
Distribution	4 181,37	
Report à nouveau de l'exercice	137,41	
Capitalisation		-5 557,73
Total	4 318,78	-5 557,73
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	19 006,222	4 627,242
Distribution unitaire	0,22	
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat	2 977,31	

	31/12/2013	31/12/2012
Part D GBP inc Hdg		
Affectation		
Distribution	1,80	
Report à nouveau de l'exercice	0,09	
Capitalisation		-38,12
Total	1,89	-38,12
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	10,000	700,000
Distribution unitaire	0,18	
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attaché à la distribution du résultat	1,92	

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES DE CARMIGNAC EMERGENTS

	31/12/2013	31/12/2012
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	132 523 894,47	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	132 523 894,47	

	31/12/2013	31/12/2012
Part A EUR acc		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	128 568 699,59	
Total	128 568 699,59	

	31/12/2013	31/12/2012
Part A CHF acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	545 474,00	
Total	545 474,00	

	31/12/2013	31/12/2012
Part I GBP acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	617 006,10	
Total	617 006,10	

	31/12/2013	31/12/2012
Part A USD acc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 938 616,10	
Total	1 938 616,10	

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES DE CARMIGNAC EMERGENTS

	31/12/2013	31/12/2012
Part E EUR acc		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	704 807,95	
Total	704 807,95	
	31/12/2013	31/12/2012
Part D EUR inc		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	149 118,65	
Total	149 118,65	
	31/12/2013	31/12/2012
Part D GBP inc Hdg		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	172,08	
Total	172,08	

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS
DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC EMERGENTS**

	31/12/2009	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Actif net Global en EUR	1 508 087 049,68	2 441 766 547,94	1 711 245 459,43	2 197 740 670,49	1 709 204 798,15
CARMIGNAC EMERGENTS A EUR acc					
Actif net en EUR	1 508 087 049,68	2 441 766 432,55	1 710 907 661,87	2 166 315 566,61	1 643 780 300,04
Nombre de titres	2 693 873,372	3 331 370,465	2 655 183,257	2 866 589,088	2 318 135,134
Valeur liquidative unitaire en EUR	559,82	732,96	644,36	755,71	709,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					55,46
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,40	-9,33	1,13	-4,61	2,37
CARMIGNAC EMERGENTS A CHF acc Hdg					
Actif net en CHF				8 431 700,33	7 477 833,17
Nombre de titres				78 299,186	74 053,234
Valeur liquidative unitaire en CHF				107,68	100,97
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					7,36
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				-0,27	0,25
CARMIGNAC EMERGENTS I GBP acc Hdg					
Actif net en GBP		98,87	282 162,30	10 514 536,89	3 711 557,42
Nombre de titres		1,000	3 320,976	109 954,522	40 986,712
Valeur liquidative unitaire en GBP		98,87	84,96	95,62	90,55
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					15,05
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat		0,03	0,43	-1,05	1,01

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS
DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC EMERGENTS**

	31/12/2009	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Actif net Global en EUR	1 508 087 049,68	2 441 766 547,94	1 711 245 459,43	2 197 740 670,49	1 709 204 798,15
CARMIGNAC EMERGENTS A USD acc Hdg					
Actif net en USD				3 508 350,02	60 583 668,33
Nombre de titres				32 693,215	602 641,375
Valeur liquidative unitaire en USD				107,31	100,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					3,21
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				-0,70	0,14
CARMIGNAC EMERGENTS E EUR acc					
Actif net en EUR				8 225 257,20	8 987 478,53
Nombre de titres				71 036,449	83 358,103
Valeur liquidative unitaire en EUR				115,78	107,81
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					8,45
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				-2,11	-0,48
CARMIGNAC EMERGENTS D EUR inc					
Actif net en EUR				495 144,29	1 906 400,85
Nombre de titres				4 627,242	19 006,222
Valeur liquidative unitaire en EUR				107,00	100,30
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					7,84
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				-1,20	
Distribution unitaire en EUR sur résultat					0,22
Crédit d'impôt unitaire en EUR					*

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC EMERGENTS

	31/12/2009	31/12/2010	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013
Actif net Global en EUR	1 508 087 049,68	2 441 766 547,94	1 711 245 459,43	2 197 740 670,49	1 709 204 798,15
CARMIGNAC EMERGENTS D GBP inc Hdg					
Actif net en GBP				75 842,51	1 021,40
Nombre de titres				700,000	10,000
Valeur liquidative unitaire en GBP				108,34	102,14
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR					17,20
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat				-0,05	
Distribution unitaire en EUR sur résultat					0,40
Crédit d'impôt unitaire en EUR					*

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

INVENTAIRE DE CARMIGNAC EMERGENTS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
MTN GROUP LTD	ZAR	2 397 361	36 049 367,34	2,11
SHOPRITE HOLDINGS LIMITED	ZAR	3 284 287	37 320 667,39	2,18
TOTAL AFRIQUE DU SUD			73 370 034,73	4,29
AUTRICHE				
ERSTE GROUP BANK	EUR	1 784 671	45 205 716,43	2,64
TOTAL AUTRICHE			45 205 716,43	2,64
BERMUDES				
COSAN LTD CLASS A	USD	1 375 046	13 691 085,39	0,80
UNITED SPIRIT CL P-NOTES INDE	USD	564 165	17 282 990,78	1,01
TOTAL BERMUDES			30 974 076,17	1,81
BRESIL				
BRASIL.DIST.ADR	USD	1 032 335	33 465 949,02	1,95
CCR S.A	BRL	4 213 041	23 028 880,35	1,35
COSAN SA INDUSTRIA COMERCIO	BRL	1 066 592	12 985 653,84	0,76
EMBRAER ADR 4 SHS	USD	1 367 811	31 943 218,53	1,87
TOTAL BRESIL			101 423 701,74	5,93
CANADA				
PACIFIC RUBIALES ENERGY	CAD	3 110 905	38 969 978,96	2,28
TOTAL CANADA			38 969 978,96	2,28
CHINE				
BAIDU.COM SPONS.ADR CL.A	USD	270 788	34 956 108,31	2,05
TOTAL CHINE			34 956 108,31	2,05
COLOMBIE				
BANCOLOMBIA ADR	USD	579 544	20 617 037,54	1,21
TOTAL COLOMBIE			20 617 037,54	1,21
ETATS UNIS AMERIQUE				
GLOBALTRANS INV SPONS GLOBAL DEPOSIT RECEIPT	USD	2 381 015	27 474 246,89	1,61
LAS VEGAS SANDS	USD	909 342	52 048 190,09	3,05
NETEASE.COM INC. / EX-ISHARES SP SMALL CAP 600	USD	331 451	18 906 381,65	1,11
NOBLE ENERGY INC	USD	852 950	42 160 038,10	2,47
YUM BRANDS	USD	1 059 482	58 135 225,53	3,40
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			198 724 082,26	11,64
HONG KONG				
AIA GROUP	HKD	15 861 446	57 749 244,16	3,38
TOTAL HONG KONG			57 749 244,16	3,38

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ILES CAIMANES				
ANTON OILFIELD SERVICES GROUP	HKD	50 866 009	22 471 061,51	1,31
EURASIA DRILLIN GDR	USD	973 183	31 781 439,82	1,86
TENCENT HOLDINGS LTD NV	HKD	416 195	19 266 591,82	1,13
WANT WANT CHINA	HKD	32 738 429	34 318 617,49	2,01
TOTAL ILES CAIMANES			107 837 710,64	6,31
INDE				
CLSA FINANCIAL CW	USD	2 479 605	12 250 916,83	0,72
ITC	INR	8 191 532	30 932 168,07	1,81
TATA MOTORS	INR	7 754 478	34 244 742,00	2,00
TOTAL INDE			77 427 826,90	4,53
INDONESIE				
ASTRA INTERNATIONAL	IDK	45 129 104	18 299 597,92	1,07
TOTAL INDONESIE			18 299 597,92	1,07
ISRAEL				
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES LTD	USD	1 092 157	51 138 263,10	2,99
TOTAL ISRAEL			51 138 263,10	2,99
JAPON				
FANUC	JPY	324 758	43 165 195,34	2,52
ISUZU MOTORS	JPY	8 625 073	38 947 864,14	2,28
TOTAL JAPON			82 113 059,48	4,80
MEXIQUE				
FOMENTO ECONOMICO UNITS ADR	USD	411 028	29 193 592,19	1,71
GRUPO FIN SANTANDER-ADR B	USD	2 964 975	29 349 583,80	1,72
GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV	MXN	8 036 853	40 684 809,28	2,38
GRUPO MEXICO -B-	MXN	19 244 856	46 098 847,74	2,69
MACQUARIE MEXICO	MXN	10 112 430	14 450 971,33	0,85
MEXICHEM S.A.B. DE C.V	MXN	11 137 202	33 176 114,83	1,94
TOTAL MEXIQUE			192 953 919,17	11,29
PAYS-BAS				
YANDEX	USD	872 152	27 311 120,72	1,60
TOTAL PAYS-BAS			27 311 120,72	1,60
PHILIPPINES				
PHILIPPINE LNG DIS PHP5	PHP	493 918	21 531 282,07	1,26
TOTAL PHILIPPINES			21 531 282,07	1,26
PORTUGAL				
JERONIMO MARTINS	EUR	2 507 219	35 640 118,09	2,09
TOTAL PORTUGAL			35 640 118,09	2,09
REPUBLIQUE DE COREE				
HYUNDAI MOTOR CO LTD	KRW	166 387	27 059 548,30	1,58
LG HOUSHOLD	KRW	44 980	16 950 012,23	0,99

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAMSUNG ELECTRONIC	KRW	64 380	60 740 042,29	3,56
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			104 749 602,82	6,13
ROYAUME UNI				
AFREN	GBP	15 294 193	31 103 094,42	1,82
HSBC -CW16 SAUDI BASIC I	USD	2 116 685	45 667 676,65	2,67
SABMILLER PLC EX SOUTH AFRI BREW	GBP	1 261 031	47 000 686,67	2,75
TOTAL ROYAUME UNI			123 771 457,74	7,24
TAIWAN				
MEDIATEK INC	TWD	4 803 024	51 869 014,92	3,03
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	USD	3 483 337	44 086 793,63	2,58
TOTAL TAIWAN			95 955 808,55	5,61
THAILANDE				
BANGKOK BANK PUBLIC CO LTD NVDR	THB	4 144 728	16 293 537,11	0,95
TOTAL THAILANDE			16 293 537,11	0,95
TURQUIE				
SABANCI HOLDING	TRY	7 021 859	20 492 775,46	1,20
TOTAL TURQUIE			20 492 775,46	1,20
MERRILL LYNCH WARRANT LEPO 31/03/14	USD	1 664 051	27 489 960,70	1,61
MERRILL-CW15 EMAAR PROPERT	USD	33 744 752	50 971 607,69	2,98
MERRILL-CW18 ICICI BANK LT	USD	2 509 412	32 349 096,98	1,89
MERRILL-CW18 TATA MOTORS LTD	USD	1 855 993	8 200 607,99	0,48
TOTAL			119 011 273,36	6,96
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			1 696 517 333,43	99,26
TOTAL Actions et valeurs assimilées			1 696 517 333,43	99,26
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
HKF HS CHINA EN 0114	HKD	1 780	-46 908,61	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-46 908,61	
TOTAL Engagements à terme fermes			-46 908,61	
TOTAL Instruments financiers à terme			-46 908,61	
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en \$ hong-kong	HKD	501 185,71	46 908,61	
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	-0,02	-0,01	
TOTAL Appel de marge			46 908,60	
Créances			206 848 581,43	12,10
Dettes			-192 634 370,29	-11,27
Comptes financiers			-1 526 746,41	-0,09
Actif net			1 709 204 798,15	100,00

CARMIGNAC EMERGENTS A EUR acc	EUR	2 318 135,134	709,09
CARMIGNAC EMERGENTS E EUR acc	EUR	83 358,103	107,81
CARMIGNAC EMERGENTS D GBP inc Hdg	GBP	10,000	102,14
CARMIGNAC EMERGENTS A CHF acc Hdg	CHF	74 053,234	100,97
CARMIGNAC EMERGENTS I GBP acc Hdg	GBP	40 986,712	90,55
CARMIGNAC EMERGENTS A USD acc Hdg	USD	602 641,375	100,53
CARMIGNAC EMERGENTS D EUR inc	EUR	19 006,222	100,30

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

DECOMPOSITION DU COUPON PART : D EUR inc

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à réfaction et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	4 181,37	EUR	0,22	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
TOTAL	4 181,37	EUR	0,22	EUR

DECOMPOSITION DU COUPON PART : D GBP inc Hdg

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à réfaction et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,80	EUR	0,18	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
TOTAL	1,80	EUR	0,18	EUR